

Madame, Monsieur, Veuillez trouver ci-après toutes les informations concernant la saison **2021-2022** de **MONTIVILLIERS ESCRIME** :

CATEGORIES	REPRISE DES COURS		INSCRIPTION
Eveil à l'escrime Né(e)s à partir de 2017	Jeudi 8 Septembre de 17h15 à 18h avec Gilles		Fiche à remplir en ligne www.montivilliers-escrime.com Renseignements Au forum des Asso Dimanche 4 septembre et A chaque début d'entraînement <u>Salle d'escrime du Gymnase Max Louvel à Montivilliers</u> (entrée par le parking coté piscine)
Escrimeurs(euses) Né(e)s entre 2012 et 2015	Confirmés M9 / M11 **	Jeudi de 18h à 19h15 avec Gilles	
	Débutants M9 / M11**	Samedi de 13h45 à 14h45 avec Yohann	
Escrimeurs(euses) Né(e)s en 2011 et avant	M13 / M15 **	Samedi de 15h00 à 16h30 avec Yohann	
	M17, M20 et adultes **	Jeudi de 19h15 à 20h45 avec Gilles	

DOCUMENTS A FOURNIR POUR (RE)INSCRIPTION :

La **fiche d'inscription** dûment complétée sur le site et signée,

Le **certificat médical pour les adultes, complété et daté du 1^{er} Septembre de l'année** ou le questionnaire médical si Certificat Médical de – de 3 ans.

Pour les Mineurs, remplir l'attestation de santé.

Copie de l'allocation rentrée scolaire pour bénéficier du Pass76 (jusqu'à 16 ans),

Pour l'aide du C.E, demander attestation de paiement lors de l'inscription ou fournir l'imprimé spécifique de l'entreprise.

Nous vous rappelons que tout DOSSIER doit être IMPERATIVEMENT COMPLET au 1^{er} Octobre, dans le cas contraire l'adhérent ne sera pas accepté au cours.

Matériel :

L'association prête la tenue d'escrime, sauf le gant (prévoir 21€ pour l'achat si besoin)

Il est demandé un chèque de caution de 100 € pour la veste, 60€ pour le pantalon, 60 € pour la sous-cuirasse et 30 € pour le bustier prêté à l'année. Le matériel prêté par le Club devra être entretenu pendant la saison (lavé et séché sans sèche-linge) et rendu propre et en bon état en fin de saison sous peine d'encaissement du chèque de caution.

COTISATION :

La cotisation annuelle est de **200 €** (y compris licence et assurance). (+ 21€ pour l'achat du gant si besoin).

Un paiement en **3 chèques** est possible, soit : 80 €, 60 € et 60 € encaissés respectivement les 1^{er} Octobre, 1^{er} Décembre et le 1^{er} Février. La licence et l'assurance comprises dans la cotisation sont imputées sur le 1^{er} versement.

Les chèques devront être établis à l'ordre de **MONTIVILLIERS ESCRIME**.

Une convention est signée entre la Mairie et l'Association pour le prêt de la **salle d'Escrime du complexe sportif Max Louvel (accolé à C. Gand)**; l'association ne pourra être tenue responsable d'une annulation ou d'une modification d'horaire suite à une récupération de la salle par la mairie.

Les cours du samedi peuvent subir des modifications d'horaire ou être annulés en raison de compétitions. Dans ce dernier cas, il est proposé aux escrimeurs de venir sur les créneaux horaires des autres jours.

Les membres du Bureau vous souhaitent une bonne reprise et une bonne saison 2022-2023.

Site : www.montivilliers-escrime.com,

email : montivilliersescrime@gmail.com.

** M5 : né(e)s en 2018/2019

M11 : né(e)s en 2012/2013

M17 : né(e)s en 2006/2007

M7 : né(e)s en 2016/2017

M13 : né(e)s en 2010/2011

M20 : né(e)s en 2003/2004/2005

M9 : né(e)s en 2014/2015

M15 : né(e)s en 2008/2009